

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b> 10/10/2024 <b>Date d'affichage :</b> 11/10/2024 <b>Nbre de conseillers :</b> <b>En exercice : 14</b> Présents : 6 <b>Votants : 7</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents : Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT.
--	---

**Absents excusés :**

Mr Michel LÉBOUC

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mr Christian LAN

**Absents :**

Mr Anthony PRUNIER

Mme Sylvie COUPE

Mr Patrick DEMARQUET

Mr Boris BOYAVAL

Mr Nicolas MARTINAIS

2<sup>ème</sup> réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 10 octobre 2024, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.

N°109- 2024

**Modification budgétaire n°4 - budget Commune**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget primitif sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

<b>Dépenses Investissement</b>	<b>Article 205 – Concession et droit</b> <b>Opération 119 – Panneau numérique</b>	<b>+ 120.00 €</b>
<b>Dépenses Investissement</b>	<b>Article 231 – Installation, matériel</b> <b>Opération 105 – Signalisation</b>	<b>- 120.00 €</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :**

- **DE VALIDER** la proposition de la décision modificative n°4 sur le budget Commune
- **DE MODIFIER** l'affectation des crédits budgétaires comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

